

Bachelier en gestion des ressources humaines

HELHa Tournai - Frinoise Rue Frinoise 12 7500 TOURNAI

Tél : +32 (0) 69 89 05 06

Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE G119 Expression orale			
Ancien Code	SORH1B19	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	TOGR1190		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	20 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Pauline DEKOSTER (dekosterp@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours a pour objectif de travailler les techniques d'expression orale.

Aucun prérequis spécifique si ce n'est que le cours s'adresse à des étudiants francophones ou parlant couramment le français.

Une très bonne connaissance de la langue française est nécessaire.

Développement des compétences verbales et non-verbales spécifiques au domaine de la gestion des ressources humaines.

Enrichissement du vocabulaire.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Établir une communication professionnelle**

- 1.3 Développer le sens de l'écoute et du dialogue
- 1.4 Adapter son comportement à la situation et à son interlocuteur
- 1.5 S'assurer de la transmission et de la compréhension des messages

Acquis d'apprentissage visés

À l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de :

S'exprimer, s'extérioriser, faire face aux autres.

Prendre la parole en public.

Présenter un sujet.

Adapter son langage à son interlocuteur.

Débattre.

Analyser diverses situations de communication.

Connaissances préalables :

Développer les compétences verbales et gestuelles des étudiants en fonction des diverses situations professionnelles qu'ils sont susceptibles de rencontrer.

Favoriser l'épanouissement de la personnalité de chacun, osant s'affirmer autant par un usage vrai de la parole que par le langage du corps.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

SORH1B19A Techniques d'expression orale

20 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SORH1B19A Techniques d'expression orale

20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général :

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Exceptions après délibération du jury :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans l'activité d'apprentissage de l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'UE.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération de l'activité d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières de l'activité d'apprentissage sont reprises dans la fiche descriptive jointe.

Les modalités d'évaluation et d'examens sont détaillées dans le Règlement spécifique des bacheliers en Communication et Gestion des Ressources Humaines de l'année académique 2025-2026 posté sur ConnectED.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en gestion des ressources humaines

HELHa Tournai - Frinoise Rue Frinoise 12 7500 TOURNAI

Tél : +32 (0) 69 89 05 06

Fax : +32 (0) 69 89 05 04

Mail : social.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Techniques d'expression orale			
Ancien Code	23_SORH1B19A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	TOGR1191		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	20 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Pauline DEKOSTER (dekosterp@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours a pour objectif de travailler les techniques d'expression orale.

Aucun prérequis spécifique si ce n'est que le cours s'adresse à des étudiants francophones ou parlant couramment le français.

Une très bonne connaissance de la langue française est nécessaire.

Développement des compétences verbales et non-verbales spécifiques au domaine de la gestion des ressources humaines.

Enrichissement du vocabulaire.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue du cours, l'étudiant(e) sera capable de :

S'exprimer, s'extérioriser, faire face aux autres.

Prendre la parole en public.

Présenter un sujet.

Adapter son langage à son interlocuteur.

Débattre.

Analyser diverses situations de communication.

Connaissances préalables :

Développer les compétences verbales et gestuelles des étudiants en fonction des diverses situations professionnelles qu'ils sont susceptibles de rencontrer.

Favoriser l'épanouissement de la personnalité de chacun, osant s'affirmer autant par un usage vrai de la parole que par le langage du corps.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Techniques d'expression orale.

Travail sur la voix.

Orthophonie et exercices de diction/déclamation.

Interprétation d'un texte.

Démarches d'apprentissage

Mini débat.
Exercices d'improvisation.
Expression corporelle et langage non verbal.
Jeux de rôles (personnages, situations, etc.) collectifs ou individuels.
Présentation orale d'une thématique ou d'un sujet.

Dispositifs d'aide à la réussite

Exercices oraux réalisés essentiellement en classe avec commentaires de l'enseignante.

Sources et références

1. Guide de la communication - Maîtriser l'art de la prise de parole - Jean-Claude MARTIN - Marabout.
2. GRH Gestion des ressources humaines - Loïc CADIN, Francis GUERIN, Frédérique PIGEYRE, Jean PRALONG - Collection : Livres en Or, Dunod.
3. La Boîte à outils des Ressources Humaines - Annick HAEGEL - Collection : BàO La Boîte à Outils, Dundod.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus et consignes d'exercices disponibles sur ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Q 1

Evaluation orale (30 % des points)

Q 2

Examen oral (70 % des points)

Q 3

Examen oral (100 % des points)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Evo	30	Exo	70	Exo	100

Evo = Évaluation orale, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

PRESENCE AUX COURS REQUISE. Tous les exercices oraux en classe sont obligatoires.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).